

# Cartographies traverses ou comment raconter le mouvement de la mémoire ?

Sarah Mekdjian

► **To cite this version:**

Sarah Mekdjian. Cartographies traverses ou comment raconter le mouvement de la mémoire ? : Journal de l'exposition Rêver d'un Autre Monde, Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, Lyon, 4 février-29 mai 2016. 2016. halshs-01445607

**HAL Id: halshs-01445607**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01445607>**

Submitted on 26 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PETIT JOURNAL  
DE L'EXPOSITION

REPRÉSENTATIONS  
DU MIGRANT  
DANS L'ART CONTEMPORAIN

# RÊVER D'UN AUTRE MONDE

PENSER  
LE DÉPLACEMENT

L'APPORT DE L'ART  
À L'HISTOIRE

SPÉCIFICITÉS  
MIGRATOIRES  
EN RHÔNE-ALPES

# CARTOGRAPHIES TRAVERSES OU COMMENT RACONTER LE MOUVEMENT DE LA MÉMOIRE ?

Sarah Mekdjian

**Les cartes relèvent souvent d'une conception territoriale et quantitative des migrations, prenant difficilement en compte le mouvement dans ses dimensions qualitatives, sensibles et le point de vue de celles/ceux qui se déplacent.**

Dans leur analyse des migrations transsahariennes, les géographes Armelle Choplin et Olivier Pliez expliquent que nombre de représentations cartographiques, notamment médiatiques, aboutissent « à la vision d'un espace migratoire lisse, c'est-à-dire où le trait de dessin continu de quelques routes migratoires occulte toutes les « aspérités » — spatiales et temporelles d'ordre politique, policier, pécuniaire... — qui jalonnent les itinéraires empruntés par les migrants ». Les difficultés rencontrées par les individus sur les routes de l'exil semblent plus difficilement représentables que la mesure des flux d'individus qui franchissent les frontières.

Routes et flux sont par ailleurs souvent figurés indistinctement par des flèches, et, ainsi, confondus sur les cartes, ce qui alimente les angoisses d'invasions : « Les longs traits qui figurent la migration africaine vers l'Europe restituent l'image un peu inquiétante d'une invasion passant par des itinéraires (les villes de Ceuta et de Melilla, la Libye...) qui sont pourtant rarement empruntés simultanément par des milliers de migrants. De telles cartes font oublier que ces flux sont marginaux au regard des migrations africaines et même des migrations transsahariennes. Elles induisent aussi une confusion entre « itinéraires » et « flux » (Armelle Choplin et Olivier Pliez) ».

## Réfléchir à la manière de faire et lire les cartes

À partir de ce constat critique et afin d'interroger nos modes communs de représentations des processus migratoires, j'ai réfléchi à des manières complémentaires de faire et de lire des cartes. Plusieurs œuvres artistiques, qui envisagent d'autres images et imaginaires cartographiques, m'ont interpellée. Parmi ces œuvres, je veux souligner particulièrement le travail vidéocartographique de Till Roeskens, de Bouchra Khalili, l'Atlas local de Marie Moreau. Les travaux de contre-cartographie (counter-mapping) entre art,

activisme et science m'ont également inspirée, notamment la cartographie critique du Déroit de Gibraltar et de ses dispositifs de surveillance, élaborée par le collectif Hackitectura.

Dans l'intention de co-produire un autre « partage du sensible » (Jacques Rancière), j'ai choisi de travailler avec des artistes, mais aussi avec celles et ceux qui ont fait/font l'expérience des déplacements migratoires. Ainsi, entre mai et juin 2013, à Grenoble, nous nous sommes rencontrés, artistes, géographes, habitant(e)s grenoblois(e)s exilé(e)s, dans le cadre d'ateliers participatifs et expérimentaux de cartographie. Ces rencontres ont eu lieu deux fois par semaine à la Maison des Associations à Grenoble, dans les locaux de l'association ADA (Accueil Demandeurs d'Asile). Les participant(e)s des ateliers ont été invité(e)s à dessiner des cartes, à main levée, sans fond de carte conventionnel. Ces ateliers ont donné naissance à *Cartographies traverses*, un ensemble de productions cartographiques évoquant les conditions migratoires contemporaines.

Les participant(e)s des ateliers étaient, pour certain(e)s, en situation de demande d'asile. Le fait de demander l'asile dans les pays signataires de la Convention de Genève suppose d'être confronté à des tests de crédibilité narrative par les administrations. Chaque individu est sommé de raconter les raisons et les conditions des voyages entrepris. Les récits individuels doivent être adressés en français à l'OFPPA (Office français de protection des réfugiés et apatrides). À Grenoble, ces récits sont retranscrits et traduits par la Relève, antenne associative qui dépend de la Préfecture de l'Isère et qui a également pour fonction l'enregistrement des empreintes digitales des requérant(e)s dans le système Eurodac. Une fois les récits envoyés, l'OFPPA convoque les demandeurs d'asile plusieurs mois voire plusieurs années après ce premier dépôt pour un entre-

tien oral. Lors de cet entretien, il s'agit de ne pas contredire le premier récit, mais aussi de donner à entendre un récit vérifiable, correspondant à la définition statutaire du réfugié, tel que défini par la Convention de Genève. Le registre de la preuve fait partie des conditions requises pour le succès de la procédure. En cas de refus de protection par l'OFPPA, les personnes ont la possibilité de demander un recours et de poursuivre la procédure à la CNDA (Cour nationale du droit d'asile). En 2014, le taux de protection accordé par l'OFPPA et la CNDA était de 22,5%, autrement dit le taux de refus s'élevait à 77,5% des demandes.

---

Notre intention était de créer un espace d'expression hospitalier et créatif. Les cartes produites permettent d'exprimer des bribes de souvenirs, de récits, de discours, d'affects.

---

**Créer un espace d'expression hospitalier**  
Alors que les administrations exigent des récits de vie « vérifiables » pour délivrer ou non le droit d'asile, les cartes du projet *Cartographies traverses* ne répondent à aucune injonction de vérité, ni de référentialité. Elles ne sont ni vraies ni fausses, ni fictives, ni imaginaires. Nous, chercheuses et artistes, n'avons jamais demandé aux participant(e)s des ateliers de justifier ce qu'ils ou elles étaient en train de dessiner, nous n'avons rien cherché à vérifier. Notre intention était de créer

un espace d'expression hospitalier et créatif. Les cartes produites permettent d'exprimer des bribes de souvenirs, de récits, de discours, d'affects. Elles racontent des histoires de voyages, des histoires de vie, rappelant que « la vie elle-même [est] un tissu d'histoires racontées », comme l'explique Paul Ricœur.

Pour élaborer les cartes, nous avons d'abord procédé par la création collective des légendes des voyages, composées de gommettes de formes et de couleurs différentes, qui symbo-

lisent les termes-clés des expériences : danger, mort, police, chance, amour, avoir froid, avoir peur... Les participant(e)s ont choisi ces mots-clés et ont décidé de leur symbolisation. Les légendes des voyages constituent un langage commun qui permet d'échanger, de comparer, d'embrancher les expériences les unes avec les autres. Après ce travail collectif, chacun(e) a dessiné et tracé des cartes à main levée, en mobilisant ou non la légende collective. Point de fond de carte conventionnel. La page blanche, le drap blanc de coton, comme dispositifs hospitaliers. Une même personne a souvent dessiné plusieurs séries de cartes, chacune proposant un point de vue différent, une projection nouvelle, au gré de la mémoire et de l'envie. Certaines cartes présentent des dessins qui combinent des espaces vus du ciel et des espaces vus du sol. Les modes de projection ne sont pas donnés d'avance ni naturalisés ; ils se sont construits au fur et à mesure des gestes cartographiques. Ils opèrent un décentrement dans la facture des cartes et dans la lecture que nous pouvons en faire.

Le regard circule et a besoin de temps pour tenter de saisir un sens, de suivre une ligne, de trouver un repère de localisation. En cela, les cartes de *Cartographies traverses* contribuent à mettre en mouvement le regard et nos imaginaires des migrations. C'est aussi parce que l'on voit les ratures, les silences, les hiatus, les changements d'échelle, les bifurcations et les hésitations. Tout cela raconte le mouvement de la mémoire. Les cartes sont autant spatiales que temporelles. Comment parcourt-on a posteriori le chemin qui nous a fait ? Celui d'un voyage migratoire, depuis dix ans ou depuis deux mois. Depuis la rivière Ubangi en République Démocratique du Congo ou depuis l'arrêt Malherbe à Grenoble. *Cartographies traverses* est une invitation à lire des cartes, en acceptant un peu de s'y perdre.